HONGRIE

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 22 janvier 2025 à 16h44

AUTOMOBILE CLUB ASSOCIATION
PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

► Règlementation routière

Limitations de vitesse

	Agglomérations	Routes	Voies rapides	Autoroutes	
Motocyclettes, voitures privées et autres véhicules de moins de 3,5 t	50 *	90	110	130	** En centre-ville, les zones limitées à 30 km/h sont de plus en plus répandues*
Voitures tractant une caravane	50 *	70	70	80	** En centre-ville, les zones limitées à 30 km/h sont de plus en plus répandues*

Alcoolémie

0 g / litre de sang

Feux

Utilisation obligatoire pour tous les véhicules en dehors des agglomérations

GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar
Autorisés, sauf les équipements qui interfèrent avec les fréquences radio des forces de l'ordre.

Ceintures et sièges

Le port de la ceinture est obligatoire pour le conducteur et tous les passagers des voitures circulant sur la voie publique.

Un enfant de moins de 1,50 m doit voyager dans un système de retenue adapté à son poids. Un enfant de moins de 3 ans peut voyager à l'avant dans un siège dos à la route et à condition que l'airbag ait été désactivé. Un enfant de 3 ans ou plus, mesurant 1,35 m ou plus, peut voyager sur le siège arrière et utiliser une ceinture de sécurité.

Portable et kit

Utilisation en main
Interdit.

Avec un kit main-libre
Autorisée.

Amende maximale de 75 €.

Circulation à vélo

Port du casque
Facul

** La limite de vitesse pour cyclistes hors agglomération est de 50 km/h (avec casque) ou de 40 km/h (sans casque).*

► Equipements obligatoires

Equipements de sécurité

Equipements hivernaux

Trousse de secours
Obligatoire

Extincteur
Facultatif

Triangle de signalisation
Obligatoire

Gilet de sécurité
Obligatoire pour les piétons circulant en-dehors des agglomérations la nuit ou en cas de visibilité réduite, ainsi que pour les conducteurs et passagers d'un véhicule sortant de l'habitacle en cas d'arrêt d'urgence ou de panne.

Période hivernale
Il n'y a pas de période hivernale fixe en Hongrie.

Pneus cloutés
Interdits sur les voies publiques.

Chaînes à neige
Autorisées sur route enneigée . Utilisation peut être rendue obligatoire selon la signalisation. En cas d'utilisation, la vitesse est limitée à 50 km/h.

Pneus hiver
Facultatifs.